

# L'Entente sportive de Nanterre a 100 ans !

**Le 1<sup>er</sup> mars 2025, l'Entente sportive de Nanterre a soufflé 100 bougies ! Mais, en 1925, l'ESN, d'après les statuts de l'époque, ce n'est pas l'Entente, c'est l'Étoile ! Pourquoi ce changement de nom ? L'explication se trouve dans les archives. Peut-être les articles 2 et 4 de ces statuts, version 1925, nous éclaireront-ils ? Commençons-en la lecture.**

● Par Yves-Marie Acquier de l'ESN et de la Société d'Histoire de Nanterre 



Le siège de l'Étoile, dans les années 1950, sur l'actuelle place Gabriel-Péri



Match de football de l'Étoile, au Vieux-Pont, en 1935

**L'**article 1 nous indique que « le but de l'Étoile sportive de Nanterre est la pratique de la culture physique et de tous les sports en général (course à pied, cyclisme, football, ...) ». Tout de suite, nous remarquons que, pour les fondateurs, la culture physique (ou la gymnastique) n'est pas un sport et que les sports ne sont pas de la culture physique. En 1925, ce débat, ouvert dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, n'est pas clos. D'un côté, on entretient une certaine culture du corps, de son entretien, de son hygiène, dans une logique fonctionnelle, élitiste et aristocratique. De l'autre, on est plutôt à la recherche du jeu et de la compétition, dans l'esprit des fêtes de village ou des clubs d'entreprise. En approchant ces deux visions, l'Étoile s'inscrit dans une troisième logique, celle du sport travailliste, déjà bien développé en Grande-Bretagne, en Allemagne et... en Alsace. L'article 2 le confirme, puisque l'Étoile est affiliée à la jeune Fédération sportive du travail (FST). Quelle est l'origine de cette fédération ? Et quelles nouveautés apporte-t-elle ?

## Contexte historique

Le 17 novembre 1917, *L'Humanité*, dans

un article signé Henri Kleynhoff, annonce la création de l'Union sportive du Parti socialiste (USPS). C'est le premier signe de l'existence du sport ouvrier en France, lequel promeut les pratiques de loisirs en amateur, les activités de nature, ouvertes aux femmes et aux enfants, et se tient éloigné des dérives du football professionnel qui existe depuis 1885 en Angleterre. On y retrouve l'influence naturaliste de Rousseau, ou celles du Droit à la paresse de Paul Lafargue (1880) et d'Élisée Reclus, avec *Du sentiment de la nature* en 1886, année de la création du mot « écologie » par le biologiste Haeckel.

Un an plus tard, l'USPS a pris de l'importance et devient la Fédération sportive et athlétique socialiste (FSAS). En 1913, elle s'autonomise et prend le nom de Fédération socialiste des sports et de la gymnastique... Ça y est, le lien est établi entre sport et gymnastique. C'est en 1919 qu'elle prend le titre de Fédération sportive du travail, avant de fusionner avec l'USSGT (Union des sociétés sportives et gymniques du travail), fusion qui donne naissance à la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail), préfigurant le Front populaire.

Avec l'article 4, nous comprendrons peut-être pourquoi deux documents, datés de 1935 (28 juin et 20 décembre), ont pour en-tête « Étoile... fondée en 1921 » pour l'un et « en 1924 » pour l'autre, et, pour les deux, le sous-titre « Société ouvrière d'encouragement aux sports »\*.

Nous citons : « Conformément à l'article 3 de la FST, toute fonction ne peut être confiée qu'à un membre appartenant à une organisation ouvrière énumérée audit article... » Suffisait-il d'être adhérent d'une organisation ouvrière pour pouvoir créer une section sportive ? Il semble que oui. D'autant que dans ces années, le nombre des membres est assez faible,

quelques dizaines, pour permettre cette organisation. Le nombre d'adhérents augmentant, il devenait nécessaire d'officialiser la structure et de la déclarer en préfecture.

L'article 3 nous indique que l'Étoile a son siège au n° 6 de la rue de la Mairie, aujourd'hui rue des Anciennes-Mairies. À cet emplacement se situe maintenant... la salle de répétition de la Fanfare de Nanterre.

Quant à l'article 8, il nous donne à découvrir les tarifs des cotisations. Les membres d'honneur doivent verser au moins cinq francs (anciens, bien sûr) par an. Soit cinq centimes de nouveaux francs et moins d'un centime d'euro !

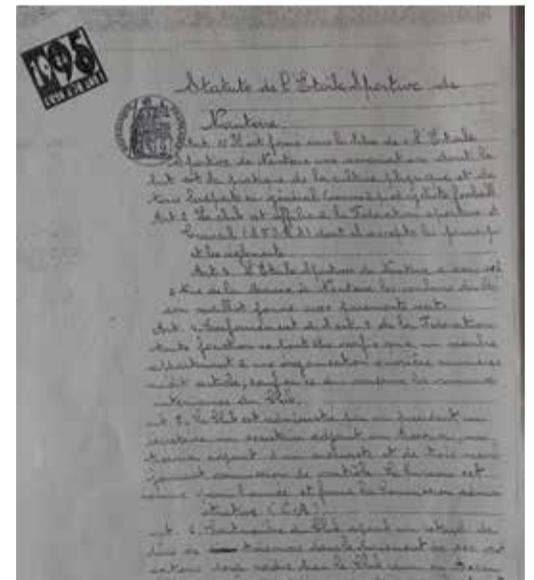
En 1925, la baguette de pain coûte 52 centimes de francs anciens, soit 0,0008 € !

La cotisation mensuelle des membres est de 2,50 F par mois et les frais d'adhésion s'élèvent à 1 F, soit le prix de deux baguettes.

Enfin, pourquoi le nom d'Étoile ?

Il faut certainement chercher dans la symbolique socialiste, où l'étoile représente la connaissance et l'initiation. Tout un programme...

\* Nous ne résistons pas au plaisir de citer quelques extraits de la lettre du 28 juin : « Camarade Barbet, Maire de Nanterre... l'ES Nanterre... a recruté de nombreux Camarades lutteurs égarés dans la fédération bourgeoise... Reçois mon salut de Sportif Rouge. »



Courrier de l'Étoile, daté du 28 juin 1935

